



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

18173-F

Distr. LIMITEE  
ODG.9(SPEC.)  
8 septembre 1989

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Réseaux d'organisations scientifiques africaines  
Colloque inaugural sur les stratégies  
d'industrialisation de l'Afrique

Nairobi (Kenya), 2-6 octobre 1989



EXAMEN CRITIQUE  
DES RESULTATS INDUSTRIELS DE L'AFRIQUE\*

Document de base

Etabli par  
le Secrétariat de l'ONUDI

---

\* Traduction d'un document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
RESUME		v
I. INTRODUCTION	1 - 6	1
II. RECHERCHE D'UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE	<u>7 - 18</u>	2
- Plan d'action et Acte final de Lagos	7 - 9	2
- Proclamation de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA)	10 - 12	3
- Formulation et adoption du programme de l'IDDA	13	4
- Activités conduites pendant la phase préparatoire (1982-1984)	14 - 16	4
- Activités menées au cours de la phase d'application (1985-1990)	17 - 18	5
III. EXAMEN CRITIQUE DES RESULTATS INDUSTRIELS OBTENUS PAR L'AFRIQUE DURANT LES ANNEES 80	<u>19 - 50</u>	6
- Résultats économiques globaux obtenus par l'Afrique	20 - 22	6
- Résultats globaux du secteur industriel	23 - 28	7
- Inadéquation des politiques industrielles, de la planification et de l'infrastructure institutionnelle	29 - 31	8
- Insuffisance des ressources financières	32 - 37	9
- Sous-utilisation des capacités industrielles installées	38	10
- Manque de personnel qualifié dans l'industrie	39	10
- Faiblesse des capacités de négociation en matière de technologie	40	10
- Manque d'informations industrielles et technologiques	41	11
- Contraintes au niveau sous-régional	42 - 44	11
- Contraintes extérieures	45 - 47	12
- Conclusion	48 - 50	12

TABLE DES MATIERES (suite)

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
IV. PRINCIPES D'ACTION POUR ACCELERER L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE	51 - 84	13
- Politiques, stratégies, plans et infrastructure institutionnelle pour l'industrie	57 - 62	14
- Création d'industries motrices et d'agro-industries	63 - 66	15
- Réhabilitation et maintenance industrielles	67 - 68	17
- Mise en valeur des ressources humaines	69	17
- Acquisition et mise au point de la technologie	70	18
- Exploitation des ressources énergétiques en vue du développement industriel	71	19
- Développement et promotion des petites et moyennes industries et de l'esprit d'entreprise	72 - 74	20
- Mobilisation de ressources financières	75 - 81	21
- Coopération et intégration industrielles intra-africaines	82	22
- Coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD et CTPD)	83	23
- Promotion de l'industrialisation de l'Afrique	84	23
V. CONCLUSION	85 - 93	24

## RESUME

L'introduction décrit l'évolution du processus d'industrialisation en Afrique, de la période antérieure à l'indépendance jusqu'à nos jours. Le cours des événements a conduit les dirigeants politiques et décideurs africains à chercher une nouvelle approche de l'industrialisation de la région, recherche qui a trouvé son aboutissement dans l'adoption du Plan d'action et de l'Acte final de Lagos, ainsi que dans la décision de faire des années 80 la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA). On trouvera dans l'introduction une brève description du programme de l'IDDA, ainsi que les grands traits des activités entreprises durant la phase préparatoire (1982-1984) et la phase d'exécution (1985-1990) du programme de la Décennie.

Le document lui-même présente un examen critique des résultats industriels de l'Afrique durant les années 80, examen fondé sur les informations présentées dans le rapport d'experts sur l'évaluation indépendante à mi-parcours de l'IDDA et la proclamation de la deuxième IDDA (document CAMI.9/20/Add.1:ICE/1989/20/Add.1). Il décrit succinctement les résultats d'ensemble de l'économie africaine, qui ont eu des incidences importantes sur les résultats du secteur industriel. Du fait de graves crises économiques, de catastrophes naturelles, de l'alourdissement de la dette extérieure et d'un environnement extérieur défavorable, l'industrialisation de l'Afrique n'a enregistré que des progrès minimes, malgré les mesures et les programmes d'ajustement structurel entrepris par plusieurs pays d'Afrique.

Durant les années 80, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) de la région n'a augmenté en moyenne que d'un peu plus de 4 % par an. La région n'est actuellement à l'origine que d'environ 1 % de la production manufacturière mondiale, alors que l'objectif minimum de la Déclaration et du Plan d'action de Lima était de 2 % pour l'an 2000, l'objectif à mi-parcours étant de 1,4 % en l'an 1990. L'Afrique subsaharienne n'est à l'origine que de 0,3 % des exportations mondiales d'articles manufacturés. A ces résultats d'ensemble décevants, il faut ajouter le très faible taux de croissance de la valeur ajoutée agricole, qui n'est en moyenne que de 0,9 % par an pour toute la région, alors que le taux de croissance annuel moyen de la population est de 3 %.

Le document analyse les divers problèmes auxquels se heurte l'industrialisation de l'Afrique : politiques, stratégies et planification industrielles inappropriées et infrastructure institutionnelle insuffisante; ressources financières limitées; sous-utilisation des capacités industrielles installées; faiblesse des compétences industrielles; capacité de négociation insuffisante en matière d'acquisition des techniques; information industrielle et technologique insuffisante; problèmes à l'échelon sous-régional; et problèmes externes.

Le document décrit également un certain nombre de mesures essentielles qui pourraient contribuer à accélérer le rythme de l'industrialisation de la région. Compte tenu des priorités établies par les dirigeants africains eux-mêmes et sur la base des recommandations des experts concernant l'évaluation indépendante à mi-parcours de l'IDDA, ainsi que de la vaste expérience de l'ONUDI, les mesures proposées visent à aider les pays d'Afrique à "concevoir et construire" des moteurs internes de la croissance, de manière à assurer la production locale des facteurs requis pour le développement industriel et pour le développement économique dans son ensemble.

Les mesures essentielles proposées contribueraient à aplanir les obstacles à l'industrialisation de l'Afrique; la priorité serait accordée aux domaines suivants : politiques, stratégies et planification industrielles et infrastructure institutionnelle; création d'industries motrices et d'agro-industries; réhabilitation industrielle et maintenance; mise en valeur des ressources humaines; mise au point et acquisition de techniques; mise en valeur des ressources énergétiques; développement et promotion des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat; mobilisation de ressources financières; coopération et intégration intra-africaines; coopération entre pays en développement; et promotion (publicité) de l'industrialisation de l'Afrique.

En conclusion, le document appelle l'attention sur le fait que les dirigeants africains ont réitéré leur volonté d'accélérer l'industrialisation du continent en proclamant deuxième IDDA la période 1991-2000 et en instituant une Journée de l'industrialisation de l'Afrique. Cette décision se fonde sur l'expérience des décennies passées, au cours desquelles les pays d'Afrique n'ont pu enregistrer de progrès sensibles sur la voie de l'industrialisation. Elle se fonde également sur la conviction que la seule solution durable et viable à la crise économique et à la grave crise de la dette en Afrique réside dans une accélération de l'industrialisation de la région.

A ceci vient s'ajouter la prise de conscience des conséquences de grande ampleur qu'ont pour l'Afrique les mutations dynamiques que connaissent les relations mondiales, tant politiques qu'économiques, notamment l'émergence de blocs et "forteresses" économiques et les plans visant à intégrer économiquement l'Europe en 1992, ainsi que le resserrement des liens économiques Ouest-Ouest et Est-Ouest.

Il est donc urgent que chaque pays d'Afrique conçoive et exécute un programme rationnel d'industrialisation dans le cadre des programmes de la deuxième Décennie et de la Journée de l'industrialisation en Afrique. Il faut espérer que l'ensemble de la communauté internationale viendra en aide aux pays d'Afrique pour leur permettre de suivre la nouvelle voie qu'ils auront tracée vers une industrialisation accélérée.

## I. INTRODUCTION

1. Avant l'indépendance, au début des années 60, les responsables politiques africains avaient pressé les gouvernements coloniaux de mettre en place une forme d'industrialisation axée principalement sur la transformation sur place d'abondants produits primaires d'exportation. Ensuite, l'Afrique s'est d'abord industrialisée pour accroître les recettes publiques en augmentant les recettes d'exportation, afin de faire plus facilement face aux dépenses publiques. Il n'était pas question alors d'utiliser davantage les matières premières locales, de promouvoir l'emploi, d'acquérir des technologies, d'éliminer les enclaves, de développer les industries de biens d'équipement ou encore d'atteindre l'autonomie et l'autosuffisance. En outre, à cette époque-là, l'idée d'une transformation d'ensemble de l'économie nationale n'était pas encore bien définie, non plus que le rôle de telle ou telle forme d'industrialisation dans le processus de transformation. Les responsables politiques et les décideurs africains ne connaissaient pas ou connaissaient mal les pays du tiers monde en cours d'industrialisation.

2. Vers le milieu des années 60, les gouvernements africains ont conçu des plans et programmes d'industrialisation plus hardis. Ils ont suivi l'avis des conseillers de l'extérieur et sélectionné comme produits à fabriquer sur place ceux pour lesquels un marché d'importation existait déjà. Comme il n'y avait pas - ou si peu - d'hommes d'affaires africains en mesure d'assumer la direction de tels projets ou disposés à le faire, et comme les entreprises étrangères implantées sur place étaient aussi mal armées ou aussi peu disposées, les gouvernements ont prié des entreprises étrangères de l'extérieur de les aider à faire les études de faisabilité, à concevoir le projet, le planifier et le gérer ainsi qu'à gérer ultérieurement l'entreprise conjointement avec l'administration centrale. La politique de remplacement des importations a permis d'utiliser certaines matières premières locales (surtout agricoles), et de créer quelques emplois; parfois, on y a vu une démarche favorable à l'apport de technologie, mais il est douteux qu'elle ait apporté des gains nets en devises étrangères. La gestion (y compris les achats, la production, la commercialisation et le financement) était généralement confiée, par arrangement contractuel, à des partenaires étrangers. Les niveaux de protection étaient élevés, en particulier lorsque le remplacement des importations s'est peu à peu étendu à l'assemblage de biens de consommation durables.

3. Il y a eu des chevauchements entre le moment où la transformation a visé l'exportation et celui où elle a visé la consommation locale. Dans le premier cas il s'agissait des oléagineux, du bois d'oeuvre, des minerais et métaux, du pétrole et du gaz et dans le deuxième des textiles, des produits alimentaires, des chaussures et articles en cuir, de certains matériaux de construction, du sucre et de la confiserie. Les industries étaient presque toutes des industries légères et fortement tributaires de biens intermédiaires importés et de plus en plus coûteux. On pourrait aussi utiliser cette courte liste indicative pour recenser les produits tributaires de l'étranger aussi bien pour les matériaux que pour la direction d'entreprise, la technologie et un encadrement supérieur et moyen. Parmi les plus importants, on comptait les biens de consommation durables, la plupart des matériaux de construction et les boissons non alcoolisées. Le matériel, les pièces détachées, les instruments et outils nécessaires à pratiquement tous les types de procédés industriels dans pratiquement tous les secteurs étaient importés.

4. Chaque pays a organisé à sa façon le remplacement des importations qu'ont rendu possible des modes de répartition du revenu extrêmement asymétriques. Ne produisant pas ses propres facteurs de production, le pays qui payait le produit fini ne bénéficiait pas des effets multiplicateurs sur l'emploi et le revenu qu'entraîne l'utilisation de ces facteurs. C'est ainsi que la politique de remplacement des importations n'a pas tenu compte de la nécessité d'élargir les marchés intérieurs ou de les regrouper. En ce qui concerne la transmission des compétences et la maîtrise des techniques d'exploitation, du fait que les activités de remplacement des importations étaient limitées à l'assemblage ou à l'emballage, le procédé industriel impliquant la maîtrise de techniques (en particulier dans le domaine de la mécanique et de la chimie) ne faisait pas partie des opérations conduites sur place.

5. Les politiques et pratiques de remplacement des importations n'ont donc pas toujours eu un effet heureux sur le développement des capacités nationales dans les domaines suivants : élaboration, planification, gestion et construction des projets; sous-traitance; mobilisation et utilisation de l'épargne (c'est-à-dire de facteurs de production réels); mise en place des liens essentiels; développement des services d'appui. En outre, les trois grandes faiblesses structurelles demeuraient : dépendance à l'égard de quelques produits primaires d'exportation; dépendance à l'égard des mêmes marchés, à peu de choses près, pour la vente de produits primaires et pour l'achat de biens d'équipement ou de consommation et de services; persistance d'enclaves, de demi-enclaves et de relations déséquilibrées au sein des économies nationales. Les efforts des gouvernements pour amorcer le développement industriel au milieu des années 60 et au début des années 70 ne semblent donc pas avoir eu de résultats durables.

6. La classe politique, les responsables des plans économiques et les spécialistes du droit international en Afrique sont donc de plus en plus convaincus qu'une région si riche en ressources naturelles ne peut justifier ni la pauvreté grandissante de ses populations ni le poids de plus en plus lourd à tirer qu'elle représente pour un moteur Nord-Sud à bout de souffle. Il faut noter à cet égard, que dans les pays développés, non seulement la production de biens et services répond d'abord à la demande intérieure et la production nationale s'écoule en grande partie sur le marché, mais aussi une part encore plus importante des facteurs de production provient de sources nationales. Même, il semblerait que ce soit là la base du concept de marché et d'effets de marché. De plus, on peut observer que dans d'autres régions, des pays en développement lancent et mènent à terme des processus d'industrialisation englobant le développement d'un secteur de biens d'équipement. Certes, les ressources naturelles de l'Afrique ne sont pas encore assez explorées et évaluées, mais il est clair, d'après ce que l'on sait, qu'elles sont énormes et largement suffisantes par rapport à la taille de la population et à la consommation potentielle.

## II. RECHERCHE D'UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

### Plan d'action et Acte final de Lagos

7. Confrontés à la situation évoquée ci-dessus et déterminés à prendre les mesures voulues pour asseoir l'économie de la région sur des bases nouvelles, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA ont adopté à Monrovia la Déclaration d'engagement qui constituait une approche régionale de grande portée basée d'abord sur l'autonomie collective. Ce faisant, ils reconnaissaient la nécessité d'apporter sans délai l'appui politique nécessaire à un développement et à une croissance économique rapides, autosuffisants et auto-entretenus. Ils ont donc adopté le Plan d'action et l'Acte final de Lagos, qui posent les principes directeurs et constituent le cadre politique du développement économique accéléré de la région.

8. Reconnaissant le rôle central que jouera l'industrialisation dans le développement économique des pays africains, les gouvernements africains l'ont placée au deuxième rang des priorités dans la Stratégie africaine pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement, immédiatement après l'autosuffisance dans le domaine alimentaire. La priorité élevée accordée au développement industriel ressort clairement du Plan d'action de Lagos. Au paragraphe 56 de ce plan, il est affirmé par exemple que "l'industrialisation du continent africain en général et de chaque Etat membre en particulier constitue une option fondamentale dans l'action globale destinée à sortir l'Afrique du sous-développement et de sa dépendance économique. Le développement économique et social intégré du continent africain exige la création d'une industrie dans chaque Etat membre conçue dans l'intérêt du pays et destinée à se renforcer dans le cadre d'une complémentarité d'action au niveau de la sous-région et de la région." En outre, dans l'Acte final de Lagos, l'industrie figure parmi les secteurs prioritaires appelés à faire l'objet d'une intégration à l'échelle continentale pendant les années 80.

9. Selon les objectifs à long terme fixés dans le Plan d'action de Lagos pour le secteur industriel de la région, il fallait porter jusqu'à au moins 2 % la contribution de la région à la production industrielle mondiale d'ici à l'an 2000, la proportion à atteindre avant la fin de la Décennie étant de 1,4 %. Les pays africains étaient instamment priés de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour parvenir à l'autosuffisance avant 1990 dans les secteurs de l'alimentation, des matériaux de construction, de l'habillement et de l'énergie; au cours de la première moitié de la Décennie devaient être posés les fondements d'un développement par étapes des industries de base suivantes jugées essentielles à l'autosuffisance : industries alimentaires et agro-industries, industries du bâtiment, industries métallurgiques, industries mécaniques, industries électriques et électroniques, industries chimiques, foresterie et industries énergétiques.

#### Proclamation de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA)

10. Conscients de la nécessité de concrétiser les objectifs de développement fixés dans le Plan d'action et l'Acte final de Lagos, les chefs d'Etat et de gouvernement ont proclamé les années 80 Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA), afin que l'industrialisation de l'Afrique bénéficie d'une attention plus grande, suscite un engagement politique plus affirmé et reçoive un soutien financier et technique plus important, aux niveaux national, régional et international. A sa trente-cinquième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 35/66B dans laquelle elle proclamait officiellement l'IDDA et lui donnait une dimension internationale.

11. Le Plan d'action et l'Acte final de Lagos ont été adoptés et l'IDDA a été proclamée à l'initiative de l'Afrique elle-même qui cherchait à conduire son développement économique selon une formule nouvelle. Parmi les multiples objectifs du Plan d'action de Lagos et de l'IDDA, il est prévu de réduire la dette extérieure de l'Afrique et sa dépendance à l'égard de la demande et des facteurs de production extérieurs et de la faire bénéficier des effets multiplicateurs sur l'emploi et le revenu. Cela suppose que soit conçu et construit un moteur interne de la croissance qui, en gros, serait constitué des éléments suivants :

a) Elargissement et consolidation systématiques des marchés intérieurs et leur regroupement, grâce à la coopération économique, en marchés permettant de réaliser les économies d'échelle indispensables aux industries motrices qui satisfont les besoins multinationaux;

b) Implantation d'industries motrices, en général sur une base multinationale;

c) Etablissement, au niveau local, de biens (intra et intersectoriels) entre les industries motrices et des secteurs stratégiques comme l'agriculture, les transports et communications, le bâtiment et les travaux publics, les industries extractives, les combustibles et l'énergie, l'approvisionnement en eau et la construction mécanique, l'industrie chimique et l'industrie métallurgique;

d) Accroissement régulier et diversifié de la production et utilisation de facteurs de production d'origine locale (direction d'entreprises; gestion, achats, production, commercialisation et distribution; R-D; main-d'oeuvre, matières premières et intermédiaires; équipement, pièces détachées, instruments et outils; technologie; infrastructure physique; infrastructure institutionnelle et services);

e) Mise en place d'une infrastructure nationale essentielle (ressources humaines et institutions) pour définir, élaborer, gérer et construire les projets, négocier la participation étrangère directe, mobiliser et redéployer les ressources financières, régulariser ou influencer les flux de facteurs de production, mettre en place les services d'appui nécessaires aux secteurs public et privé locaux, surveiller le rythme et la direction de la croissance économique (y compris les progrès vers l'autonomie et l'autosuffisance) et aussi le niveau de vie.

12. La conception et la construction de moteurs de la croissance interne font surtout appel aux facteurs de production locaux, de préférence à ceux qui sont importés et dont les coûts en devises ne cessent de s'élever. L'utilisation de facteurs de production d'origine locale aiderait aussi à faire bénéficier le continent des effets multiplicateurs sur l'emploi et le revenu qu'exploitent actuellement les pays d'origine des biens et des services, et contribuerait grandement à la croissance des marchés intérieurs.

#### Formulation et adoption du programme de l'IDDA

13. A la suite de la proclamation de l'IDDA, la Conférence des ministres africains de l'industrie a adopté, à sa sixième session, un cadre pour la formulation et la mise en oeuvre d'un programme de l'IDDA. Ce programme, que l'ONUDI a largement diffusé sous la cote ID/287, a aussi été entériné par le Sommet de l'OUA, à sa vingtième session ordinaire en novembre 1984. Son déroulement est prévu en deux temps : une phase préparatoire (1982-1984) et une phase d'exécution (1985-1990). Les directives précisant les activités prioritaires à mener au cours de la phase d'exécution du programme ont été élaborées par la suite et adoptées par les ministres africains de l'industrie.

#### Activités conduites pendant la phase préparatoire (1982-1984)

14. Au cours de la phase préparatoire, plusieurs pays ont pris des dispositions pour appliquer le programme de la Décennie. Bon nombre d'entre eux ont créé des comités nationaux de coordination et des centres de liaison opérationnels tandis que d'autres incorporaient dans leurs plans et programmes de développement industriel national les principes et idées contenus dans le programme de la Décennie.

15. Au niveau sous-régional, on s'est efforcé de renforcer la coopération industrielle sous-régionale. Un programme initial intégré de promotion industrielle (document ID/CONF.5/CRP.1) a été établi à la suite de quatre réunions sous-régionales organisées à la fin de 1983 et au début de 1984 par l'ONUDI, en coopération avec la CEA et l'OUA, principales organisations sous-régionales. La Conférence des ministres africains de l'industrie a entériné les sous-programmes régionaux que la quatrième Conférence générale de l'ONUDI a ensuite favorablement accueillis. Ils ont été révisés par la suite.

16. Au niveau international, les pays et organisations intergouvernementales africains ont reçu une assistance - de l'ONUDI en grande partie - pour formuler et mettre en oeuvre leurs programmes pour la Décennie. Cette assistance visait en particulier à offrir des services consultatifs techniques, à permettre l'ajustement des stratégies et politiques industrielles, à implanter des usines pilotes et de démonstration, à doter les pays de la main-d'oeuvre industrielle et des moyens technologiques voulus, à renforcer l'infrastructure institutionnelle industrielle ou à la créer, à faire des études industrielles, et à formuler un programme intégré initial de promotion industrielle au niveau sous-régional. On s'est efforcé de faire connaître la Décennie tant en Afrique qu'à l'extérieur. On a organisé des activités de promotion des investissements, y compris des forums des investisseurs et des réunions de solidarité pour aider les pays africains à mobiliser les ressources financières nécessaires à leurs programmes et projets pour la Décennie.

#### Activités menées au cours de la phase d'application (1985-1990)

17. Faisant suite aux activités de la phase préparatoire des programmes de la Décennie, celles de la phase d'exécution ont surtout porté sur le développement local des facteurs de production. On a surtout cherché à promouvoir et à réaliser la coopération industrielle intra-africaine; à ajuster les stratégies, les politiques, les plans et l'infrastructure institutionnelle en ce qui concerne l'industrie; à développer des industries motrices dans des domaines comme la métallurgie, la construction mécanique, la chimie, les matériaux de construction et les biens d'équipement, ainsi que dans les branches utilisant les matières premières locales; à développer et promouvoir la petite et moyenne industrie et à encourager l'esprit d'entreprise; à former la main-d'oeuvre industrielle et à mettre en place l'infrastructure technologique nécessaire au développement industriel; à mobiliser les ressources financières; et à renforcer la coopération industrielle africaine dans le cadre du programme sous-régional intégré formulé au cours de la phase préparatoire.

18. Au cours de ces activités, on s'est surtout attaché à assurer l'autosuffisance en matière de production vivrière, qui était la priorité des priorités dans le Plan d'action de Lagos. A cette fin, en élaborant les programmes nationaux et sous-régionaux conçus pour la phase d'exécution de la Décennie, on a placé au premier rang la production vivrière et l'industrie alimentaire (transformation, distribution et conservation), les industries des soins de santé, la réparation et la maintenance et la réhabilitation des installations industrielles viables.

### III. EXAMEN CRITIQUE DES RESULTATS INDUSTRIELS OBTENUS PAR L'AFRIQUE DURANT LES ANNEES 80

19. En adoptant le programme de l'IDDA à Addis-Abeba (Ethiopie) en 1981, la Conférence des ministres africains de l'industrie a demandé que l'on procède à un examen et à une évaluation du programme à mi-parcours. Cet appel a été renouvelé par la Conférence des ministres africains de l'industrie à sa huitième réunion tenue à Bujumbura (Burundi) en 1986. L'évaluation a eu lieu en 1988-1989 et le rapport correspondant a été publié sous la cote CAMI.9/20/Add.1:ICE/1989/20/Add.1. On y trouve des renseignements utiles pour évaluer de manière critique les résultats industriels obtenus par l'Afrique au cours des années 80.

#### Résultats économiques globaux obtenus par l'Afrique

20. Les résultats du secteur industriel pour les années 80 ont été fortement affectés par les résultats globaux des économies africaines. Malgré l'ampleur des réformes entreprises et le processus de restructuration amorcé au cours des dernières années, le comportement de l'économie africaine a été d'une manière générale décevant. S'ajoutant aux contraintes intérieures pesant sur la productivité, les contraintes extérieures pesant sur les apports de ressources ont effacé l'incidence positive des réformes. La liste des obstacles intérieurs est bien connue : faiblesse de l'infrastructure, pénurie de compétences, dépendance à l'égard des importations, prédisposition à la sécheresse et croissance rapide de la population. Cependant, l'action de trois facteurs - la baisse des cours des produits de base, l'insuffisance des flux de ressources extérieures et l'alourdissement du fardeau de la dette - a constitué un frein supplémentaire à la croissance économique dans la région. De fait, la contrainte relative aux ressources extérieures est en train de devenir l'un des principaux obstacles au développement de la région.

21. La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la région n'a été que de 1 % en 1986 et 1987 et a atteint environ 2,7 % en 1988. Cependant ce tableau général tend à estomper les fortes différences de développement selon les sous-régions et les pays. En Afrique au sud du Sahara, seuls les pays d'Afrique orientale et, dans une moindre mesure, les pays insulaires de l'Océan indien ont réussi à atteindre des taux de croissance supérieurs à 3 % au cours de la période considérée. Ce résultat est dû à un redressement dans l'agriculture, la croissance de la valeur ajoutée agricole dépassant en moyenne 5 % en Afrique orientale et atteignant au moins 3 % dans les pays insulaires de l'océan Indien.

22. En Afrique australe, une combinaison de facteurs allant de la sécheresse à la poursuite des activités de déstabilisation sur les plans politique et économique ont entravé les efforts faits à l'échelle nationale et sous-régionale pour amorcer le redressement : la croissance du PIB n'a été que de 1,2 % en 1986 et de 0,5 % en 1987. En Afrique centrale, les résultats ont été dans l'ensemble médiocres : la croissance moyenne est restée inférieure à 2 %. En Afrique de l'Ouest, le caractère continuellement irrégulier des résultats obtenus dans les pays du Sahel a été véritablement préoccupant. Après avoir augmenté de 5,1 % en 1986, le taux de croissance du PIB dans le Sahel est tombé brutalement à 1,7 % seulement en 1987. En Afrique de l'Ouest non sahélienne, on a enregistré une croissance négative tant en 1986 qu'en 1987, le PIB diminuant de 3,5 % et de 1 %, respectivement.

### Résultats globaux du secteur industriel

23. La croissance dans le secteur manufacturier a été elle aussi relativement faible. En 1986, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans la région n'a augmenté que de 4 %. Selon les estimations et les prévisions de l'ONUDI, la VAM de la région ne progresserait que de 3,9 % en 1987 et de 4,6 % en 1988. Comme les données relatives au PIB, ces chiffres cachent les disparités entre les pays et les sous-régions. Ainsi, cinq pays d'Afrique du Nord assurent environ 44 % de la production manufacturière totale de l'Afrique et neuf autres pays 42 %, de sorte que la part des 34 pays restants n'est que de 14 %. La part de toute la région dans la production manufacturière mondiale n'atteint qu'environ 1 % alors qu'un objectif minimal de 2 % en l'an 2000 au plus tard et un objectif de 1,4 % en 1990 au plus tard ont été fixés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima. La part de l'Afrique sub-saharienne dans les exportations mondiales de produits manufacturiers est seulement de 0,3 %.

24. Le manque de devises a gravement affecté le secteur manufacturier, qu'il s'agisse des nouveaux investissements ou de l'utilisation des capacités existantes. Le montant net de capitaux étrangers investis directement dans l'industrie de la région a fortement diminué. Il en est aussi résulté des pénuries de pièces de rechange et autres intrants industriels essentiels importés. La persistance de la sécheresse, de la famine et de la situation d'urgence dans la plupart des pays africains a conduit à un dilemme presque institutionnalisé entre l'application de mesures d'assistance et les activités de développement à long terme telles que l'appui au secteur industriel. L'absence de plans à long terme fondés sur la complémentarité suscite aussi une concurrence d'un autre type. L'industrie et l'agriculture se disputent les investissements ou l'assistance extérieure, et l'absence de liens clairement établis entre l'agriculture et les autres secteurs, notamment l'industrie, dans les programmes de développement de nombreux pays africains a gravement entravé les efforts de redressement et de développement.

25. Dans ce contexte, il convient de noter qu'au cours des années 80 la croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée agricole en Afrique a été seulement de 0,9 %, alors que le taux de croissance démographique annuel moyen a été de 3 %. La croissance du secteur agro-industriel prend donc en général du retard sur la croissance démographique. L'agriculture étant l'activité principale de plus de 70 % de la population dans la plupart des pays africains et assurant plus de 50 % des recettes d'exportation (exportations de minéraux et de pétrole exceptées), la stagnation dans l'agriculture a entraîné non seulement une insuffisance des approvisionnements pour les industries de transformation et un manque de recettes en devises - nécessaires pour importer des facteurs de production -, mais aussi une croissance lente de la demande de consommation interne.

26. Les réformes industrielles entreprises par les pays africains au cours des années 80 ont été très hétérogènes. Dans la plupart des cas, elles semblent avoir été suscitées dans une large mesure par les mutations de l'environnement économique extérieur. Ces modifications de politiques et de stratégies visent au premier chef à : améliorer les apports de capitaux étrangers, accroître l'efficacité et la compétitivité de l'industrie locale, en particulier des entreprises para-étatiques et publiques; mieux choisir les techniques de fabrication et améliorer l'échelle de production; et assurer la formation de la main-d'oeuvre industrielle, et notamment de cadres et de dirigeants d'entreprises industrielles et de techniciens. Toutefois, la faiblesse de la base industrielle dans des pays qui, pour la plupart, ne font qu'amorcer leur industrialisation, a rendu l'industrie de la région encore plus vulnérable à ces mutations. Qui plus est, dans bien des cas, les

industries publiques de remplacement des importations, qui ont été isolées de la base de ressources nationales, continuent de bénéficier d'un filet de subventions et de droits et contingents protecteurs, qui les mettent pratiquement à l'abri de la concurrence intérieure. Les industries autochtones privées rencontrent de ce fait des difficultés financières croissantes qui limitent le champ d'action des industriels locaux.

27. Les problèmes rencontrés dans le développement du secteur industriel n'ont pas été causés seulement - tant s'en faut - par des pénuries de facteurs de production ou les crises économiques. Un obstacle majeur a été le fait que les décideurs, planificateurs, entrepreneurs et autres agents économiques ne connaissaient pas suffisamment les éléments, méthodes et conditions requises pour lancer un programme comme celui qu'impliquaient le Plan d'action et l'Acte final de Lagos et le programme de l'IDDA. Il semble que l'on ne se soit pas bien rendu compte des conditions, processus et ressources nécessaires pour lancer un programme d'industrialisation, surtout lorsque celui-ci nécessite une coopération et une intégration intra-africaine effectives. On note cependant que des efforts résolus ont été faits dans cette direction avec l'apparition au cours des années 80 d'organisations intergouvernementales sous-régionales telles que la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Zone d'échanges préférentiels de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC).

28. Ce manque de compréhension de la part des planificateurs et des décideurs quant aux conditions, processus et ressources qu'exige le lancement d'un programme d'industrialisation réussi se manifeste tout particulièrement par l'inadéquation des politiques industrielles, de la planification et de l'infrastructure institutionnelle, le caractère limité des ressources financières, la sous-utilisation des capacités industrielles installées, l'insuffisance des compétences industrielles, la faiblesse des capacités de négociation en matière de technologie et le manque d'informations sur les industries et la technologie. A ceci s'ajoutent les contraintes qui existent aux niveaux sous-régional et mondial.

Inadéquation des politiques industrielles, de la planification  
et de l'infrastructure institutionnelle

29. Bien que d'importants ajustements soient faits dans un certain nombre de pays africains, les stratégies et politiques d'industrialisation dans la plupart d'entre eux restent axées sur la promotion du remplacement des importations par les productions locales et la fabrication de biens de consommation. On a donc eu tendance à concentrer les activités manufacturières dans les opérations d'assemblage faisant appel à des matières premières et à des éléments importés et contribuant peu à la mise en valeur des ressources naturelles et des capacités technologiques locales. Ces politiques n'ont donc fait que prolonger la dépendance de la région vis-à-vis de l'extérieur et l'ont rendue encore plus vulnérable aux secousses économiques extérieures.

30. Ce qui manque le plus dans plusieurs pays africains, c'est un plan industriel bien articulé et cohérent qui : a) intègre les besoins en main-d'oeuvre et en technologie; b) assure la disponibilité des ressources financières selon un calendrier bien défini; c) s'harmonise aux échelons

sous-régional et régional avec les plans de développement industriel des pays voisins. Faute d'un tel plan, les politiques et stratégies de développement économique et industriel dans la plupart des pays africains sont à la merci des changements politiques et économiques.

31. Il manque aussi à la plupart des pays africains une infrastructure institutionnelle industrielle constituant un cadre approprié pour faire participer l'ensemble de la population, en particulier les experts techniques, à tous les efforts de développement industriel. Certains pays n'ont pas encore établi de ministère ou de direction chargé du développement industriel. D'autres ont bien un mécanisme institutionnel mais il a été établi à des fins administratives plutôt qu'à des fins de développement industriel. L'absence d'établissements de formation technologique efficace et d'organismes de consultation industrielle est manifeste.

#### Insuffisance des ressources financières

32. La principale contrainte pesant sur l'industrialisation des pays africains est l'insuffisance des ressources à tous les niveaux. Dans le programme de l'IDDA (ID/287), on a estimé que de nouveaux investissements d'environ 140 milliards de dollars étaient nécessaires pour lancer les projets prioritaires retenus. Ce montant ne comprend pas les ressources nécessaires pour rénover les installations existantes ou financer l'assistance technique dans des domaines essentiels comme le développement des ressources humaines industrielles, des capacités technologiques et d'autres facteurs de production. On prévoit qu'environ 60 % de ces 140 milliards de dollars devront venir de sources extérieures.

33. Cependant, pour diverses raisons, les ressources intérieures en Afrique ont été nettement inférieures à ce qu'on avait prévu. La volonté politique d'industrialiser doit être accompagnée de mesures concertées visant à mobiliser les ressources financières locales et internationales au profit du secteur industriel. Dans la plupart des pays africains, les maigres ressources disponibles, initialement destinées à financer les programmes de développement tels que celui de l'IDDA, ont dû être utilisées pour appliquer des mesures d'urgence afin d'assurer la survie économique.

34. On a en outre enregistré une baisse générale des investissements et des ressources d'assistance technique destinés au secteur industriel en Afrique. Tout semble malheureusement indiquer que cette tendance se poursuivra si des mesures concertées ne sont pas prises d'urgence. Non seulement le montant total de l'aide publique au développement (APD) stagne, mais les conditions et modalités de cette assistance se sont détériorées ces dernières années. On note en particulier que le flux d'APD dirigé vers le secteur industriel a diminué.

35. L'insuffisance des ressources financières disponibles pour le développement industriel a été accentuée par les programmes d'ajustement structurel préconisés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) qui, dans plusieurs pays, ont aussi constitué le cadre pour l'intervention des donateurs. Par suite, le flux de ressources financières extérieures, fournies à titre tant bilatéral que multilatéral, a de plus en plus été dirigé vers les pays qui ont appliqué ces programmes d'ajustement structurel. Dans la plupart de ces programmes, cependant, on n'a pas accordé au secteur industriel la priorité qu'il mérite, malgré le rôle

qu'il joue dans l'atténuation des problèmes économiques auxquels font face les pays africains. Le secteur industriel n'a donc pas bénéficié d'un flux de ressources financières à la mesure de son importance.

36. Dans ces programmes d'ajustement structurel, l'Etat et le secteur public sont invités à cesser d'investir directement dans les activités industrielles, lesquelles devraient être financées par le secteur privé. Ceux qui fournissent une aide à l'Afrique ont donc considéré que les investissements dans les projets industriels constituaient un domaine qui devrait être réservé à l'initiative privée. Or, le flux de capitaux privés dirigés vers l'Afrique n'a cessé de diminuer au fil des ans par suite d'un ensemble de divers facteurs : crise de la dette, baisse du degré de solvabilité estimée, climat non propice aux investissements et manque de capitaux à investir.

37. Compte tenu du fait qu'en l'absence d'entrepreneurs locaux l'Etat est le plus gros investisseur industriel dans les pays africains, les programmes d'ajustement structurel imposent un moratoire de fait sur la création de grandes unités industrielles et en particulier sur l'exécution de projets sous-régionaux. Or, les investisseurs du secteur privé, locaux ou étrangers, ne se montrent pas disposés à investir dans des projets industriels moteurs. Les restrictions considérables en matière d'investissements publics imposées par ces programmes, outre qu'elles ont pour effet d'interrompre le mouvement de création d'industries, entravent gravement la modernisation et la restructuration des industries existantes.

#### Sous-utilisation des capacités industrielles installées

38. Le grand nombre d'industries en difficulté, la médiocrité des résultats obtenus dans d'autres industries et la forte sous-utilisation des capacités installées constituent un problème aigu dans le secteur manufacturier de nombreux pays africains. Dans certaines installations, le degré d'utilisation de la capacité ne dépasse pas 30 %.

#### Manque de personnel qualifié dans l'industrie

39. Le savoir-faire est le facteur de production le plus important pour l'industrialisation de l'Afrique. Le succès de la stratégie de développement industriel autosuffisant et auto-entretenu dépend, dans une large mesure, de la création des compétences locales requises dans l'industrie. C'est bien entendu la structure de la production industrielle qui détermine le nombre et le type d'agents qualifiés nécessaires dans l'industrie. Malgré les efforts que font déjà les pays africains, les ressources humaines disponibles dans l'industrie restent très insuffisantes. Cette lacune est souvent liée à l'inadéquation des politiques et programmes d'enseignement existants, qui ne permettent pas de former un nombre suffisant d'agents assez qualifiés pour couvrir l'ensemble des activités industrielles et tout spécialement celles qui touchent le développement des industries motrices.

#### Faiblesse des capacités de négociation en matière de technologie

40. La plupart des pays africains sont à la fois tributaires des techniques étrangères pour leur développement industriel et économique et dépourvus des mécanismes, institutions et moyens nécessaires pour choisir, évaluer et acquérir la technologie industrielle. Leur position dans la négociation est généralement affaiblie par le manque d'informations précises sur les divers aspects du transfert de technologie (notamment les sources de technologies disponibles et de technologies de substitution, les technologies localement disponibles et le niveau de recherche-développement atteint en ce qui concerne

ces technologies), par le manque de renseignements comparables sur les conditions financières, juridiques et techniques des accords de transfert de technologie et par l'insuffisance de l'information sur les sociétés et les donateurs de technologies étrangers, et sur l'évolution récente dans des domaines tels que les accords de licences internationaux, les lois régissant les brevets et les marques de fabrique et les licences obligatoires. Il en est résulté, dans la plupart des cas, des paiements excessifs, des clauses restrictives, des clauses d'achats imposés ainsi que des clauses défavorables de rétrocession. Ces problèmes sont en outre directement liés au manque de politiques technologiques bien définies et de mécanismes institutionnels, ce qui se traduit par une régulation inadéquate du flux de technologie.

#### Manque d'informations industrielles et technologiques

41. La plupart des pays africains manquent d'informations industrielles et technologiques, de données et de statistiques ainsi que de renseignements sur les diverses sources de technologie, de sorte qu'il leur est impossible de planifier et de prévoir la mise au point des objectifs sectoriels et nationaux pertinents. Ils manquent aussi de moyens pour analyser en permanence le marché et les tendances technologiques, identifier les nouvelles possibilités offertes par les nouvelles technologies, et évaluer les tendances industrielles et économiques du pays à court et long terme ainsi que l'évolution de ses besoins.

#### Contraintes au niveau sous-régional

42. Des efforts louables ont été faits au niveau sous-régional - on a notamment créé des organisations sous-régionales ayant pour objectifs de promouvoir la coopération et l'intégration industrielles -, mais il reste à adopter des mesures adéquates pour mettre en oeuvre les accords et programmes de coopération existants. Les organisations sous-régionales ne pouvant mettre en service et gérer des entreprises industrielles, l'absence de mécanismes, notamment pour coordonner les activités des entités participantes (privées ou publiques), a entravé l'exécution des projets sous-régionaux. A quelques exceptions près, le rôle des organisations sous-régionales et régionales dans la mise au point et la promotion des projets sous-régionaux et régionaux n'a pas été clairement défini.

43. L'un des plus graves obstacles à la coopération sous-régionale et surtout à la mise au point de projets sous-régionaux est le manque de ressources financières. Il est beaucoup plus difficile d'obtenir des ressources financières pour des projets sous-régionaux que pour des projets nationaux. Les organisations sous-régionales et nationales cherchant à entreprendre des études pour des projets conjoints ou multinationaux ne disposent pas toujours des crédits nécessaires pour mener ces activités. Celles-ci ne bénéficient que rarement de l'appui financier et technique des organisations internationales, et les organisations intergouvernementales responsables du développement industriel tant national que sous-régional ne disposent pas des ressources voulues pour s'en charger.

44. Le montant des crédits à l'exportation accordés à l'industrie aux niveaux bilatéral et multilatéral a aussi baissé, de même que le montant des investissements directs dans l'industrie. Le flux global net de ressources extérieures dirigées vers l'industrie a donc sensiblement diminué.

### Contraintes extérieures

45. Les années 80 ont été une période d'incertitude, d'instabilité et d'ajustements difficiles pour l'économie mondiale. Les pays africains ont été particulièrement vulnérables face aux multiples chocs extérieurs qui ont motivé la proclamation de la Décennie : la chute des cours des produits de base et, par suite, la détérioration des termes de l'échange pour leurs produits primaires; les incertitudes en ce qui concerne les cours du pétrole; la récession dans les pays développés suivie par une croissance lente et le renforcement des mesures protectionnistes; l'instabilité des taux de change et du marché financier international; les augmentations des taux d'intérêt réels qui ont eu pour effet de remettre en cause les hypothèses en fonction desquelles d'importantes dettes extérieures avaient été contractées les années précédentes. Il est particulièrement inquiétant de constater que le fardeau du service de la dette extérieure sur la région a atteint des niveaux intolérables dans plusieurs pays africains et, pire encore, que le flux international de crédits et de capitaux dirigés vers la région n'a pas sensiblement augmenté.

46. Dans ce contexte, il convient de noter que le lourd fardeau de la dette de la région s'explique essentiellement par le fait que l'Afrique est de plus en plus tributaire des biens et services industriels importés, principaux facteurs de production pour le développement économique. Ainsi, la communauté internationale n'a pas suffisamment appuyé le principal objectif des programmes industriels dans les pays d'Afrique, à savoir le développement des industries motrices et des capacités industrielles et technologiques correspondantes afin d'assurer l'autosuffisance en ce qui concerne la fourniture des facteurs de production nécessaires au développement économique.

47. Le manque de coordination adéquate entre les programmes d'assistance technique des organisations internationales et des autres donateurs multilatéraux et bilatéraux a aussi contribué à la confusion reflétée par la médiocrité des résultats du secteur industriel dans la région. Cela vaut particulièrement pour l'assistance aux organisations régionales ou sous-régionales. L'Afrique a grand besoin de toute l'aide qu'elle peut obtenir, mais cette aide doit être convenablement coordonnée pour produire le maximum d'effets.

### Conclusion

48. Compte tenu de ce qui précède, malgré les progrès réalisés récemment dans le secteur industriel, les résultats obtenus globalement au cours des années 80 n'ont pas été satisfaisants. Ainsi qu'indiqué précédemment, la crise économique affectant toute la région et les conditions économiques défavorables à l'échelle mondiale se sont combinées pour entraîner une réduction sensible des ressources d'investissement dirigées vers le secteur industriel en Afrique. Dans la plupart des cas, la part des investissements dans l'industrie manufacturière par rapport à l'ensemble des investissements est restée inférieure à 20 %. Outre qu'elles ont été insuffisantes, les ressources consacrées aux investissements ont été concentrées dans les industries légères à forte composante de produits importés, ce qui a constitué une source majeure de sortie de devises. Une faible part seulement de ces ressources a été investie dans l'ensemble des industries mécaniques motrices fondées sur l'emploi de ressources naturelles.

49. En outre, les possibilités d'emploi dans le secteur industriel n'ont pas augmenté, l'industrie manufacturière ne fournissant que 20 % des emplois dans la plupart des pays africains. La médiocrité des résultats du secteur agricole continue aussi d'avoir des effets néfastes sur le développement du secteur industriel. Le commerce intra-africain de produits manufacturés est resté insignifiant en 1985, année où il n'a représenté que 3,9 % du commerce mondial de produits manufacturés.

50. L'économie africaine restant généralement à un stade peu avancé de développement, certaines caractéristiques structurelles entrent en jeu et conditionnent l'environnement dans lequel l'industrie opère. Côté positif, le fait que la base industrielle initiale de ces économies est étroite ouvre des possibilités d'industrialisation, de même que la richesse en ressources naturelles de nombreux pays africains. Côté négatif, la faible population et les faibles niveaux de revenu dans la plupart des pays africains font que les marchés intérieurs de biens de consommation existants sont limités et beaucoup trop étroits pour permettre de réaliser des économies d'échelle maximales dans de nombreuses branches industrielles.

#### IV. PRINCIPES D'ACTION POUR ACCELERER L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE

51. Malgré les efforts déployés par les pays et organisations africains ainsi que par la communauté internationale pour industrialiser l'Afrique, la complexité et le dynamisme mêmes du processus de développement industriel créent continuellement de nouveaux problèmes. La coopération internationale nécessaire à ce développement est elle aussi une opération complexe. Ces deux facteurs réunis font que tous les intéressés doivent régulièrement faire le point de l'action en cours et réévaluer ses résultats, ce qui a renforcé la détermination des dirigeants africains à redoubler d'efforts pour accélérer le rythme de l'industrialisation de la région. L'intérêt renouvelé de ceux-ci s'est clairement manifesté par leur ferme décision de proclamer une deuxième décennie du développement de l'Afrique et d'instituer une journée internationale de l'industrialisation en Afrique.

52. La réalisation des objectifs de la seconde IDDA et de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique exige que les dirigeants politiques, décideurs et planificateurs africains modifient leur perception du développement industriel ainsi que les stratégies et les politiques appliquées pour le réaliser. Un programme global d'industrialisation doit être considéré comme un élément vital du développement des moteurs internes de la croissance. Toutefois, "la conception et la construction" de ces moteurs internes ont été ralenties par la crise auquel les gouvernements africains ont dû faire face et qui les a obligés à adopter des politiques et stratégies à relativement court terme. Les plans d'expansion des industries motrices, étape essentielle du développement de moteurs internes de la croissance, s'en sont trouvés suspendus ou fortement réduits.

53. Pour être effective, l'industrialisation implique aussi l'acceptation par tous les pays africains du fait fondamental que l'industrialisation doit procéder d'un effort conscient des gouvernements pour formuler des politiques appropriées, définir des objectifs et priorités pour l'industrie, mobiliser et déployer des ressources (tant humaines que financières) dans les directions voulues (par exemple la mise en place d'une infrastructure industrielle), créer les organes d'exécution nécessaires, et instaurer un climat propice aux investissements et à l'esprit d'entreprise.

54. Parallèlement, des efforts particuliers doivent être axés sur le développement et l'encouragement des agents opérationnels de production en mesure de concrétiser les politiques et les stratégies. Il faudrait aussi s'intéresser davantage à la complémentarité des secteurs public et privé ainsi qu'à la petite industrie en tant que fournisseur d'emplois et moyen de développer l'esprit d'entreprise dans le secteur industriel. A cet égard, des mesures doivent être prises pour renforcer les liens entre la petite industrie et les autres secteurs ainsi que pour adopter des programmes et des politiques ayant pour but d'aider les chefs des petites entreprises à développer celles-ci et à accéder à la dimension industrielle. En dernière analyse, sans entrepreneurs et sans cadres expérimentés, il ne peut y avoir d'industrie.

55. Par ailleurs, des mesures concertées doivent être prises pour trouver une solution viable au problème de la faiblesse de la productivité et de l'utilisation de la capacité de production ainsi qu'à celui du rapport inadéquat entre les moyens mis en oeuvre et les résultats obtenus dans les divers appareils industriels. A noter cependant que de nombreux pays ont déjà réagi en lançant des programmes de revitalisation de leur industrie, bien que les mauvais résultats du secteur industriel africain au cours des années 80, surtout sa faible productivité, la faible utilisation de la capacité et les mauvais rendements des investissements, étaient symptomatiques de certaines déficiences inhérentes à la structure économique et industrielle des pays africains. Il est en outre nécessaire d'assurer l'efficacité dans le secteur public sur les plans productif, financier et social et de mettre au point un système acceptable d'évaluation des résultats. Les investissements privés dans l'industrie, qui avaient marqué une régression au cours des années 80, devraient être encouragés.

56. Le groupe d'experts sur l'évaluation indépendante à mi-parcours de l'IDDA énonce dans son rapport (document CAMI.9/20/Add.1:ICE/1989/20/Add.1) un certain nombre de propositions en vue de la formulation d'un programme pour la deuxième IDDA. Selon ces propositions et les priorités établies par les gouvernements et organisations africains, les domaines suivants exigent une attention particulière :

- a) Politiques et stratégies industrielles;
- b) Industries motrices et agro-industries;
- c) Réhabilitation et maintenance industrielles;
- d) Mise en valeur des ressources humaines;
- e) Acquisition et mise au point de la technologie;
- f) Ressources énergétiques pour le développement industriel;
- g) Petites et moyennes industries et aptitude à monter des entreprises;
- h) Mobilisation des ressources financières;
- i) Coopération et intégration industrielles à l'intérieur de l'Afrique;
- j) Coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD) à l'appui du programme de la Décennie;
- k) Services consultatifs techniques;
- l) Activités promotionnelles.

Politiques, stratégies, plans  
et infrastructure institutionnelle pour l'industrie

57. L'existence de diverses contraintes et le manque de ressources aggravé par la rigidité de certaines structures nationales et par l'évolution rapide des relations économiques internationales font que les stratégies et politiques d'industrialisation doivent être constamment réexaminées et ajustées en fonction des besoins et des priorités économiques du moment aux niveaux national et sous-régional. A cet égard, il faut insister davantage

sur l'adoption d'une approche par programmes couvrant les aspects suivants : restructuration et réforme des politiques, planification intégrée des ressources humaines, énergie et technologie, promotion des investissements dans les sous-secteurs clefs, et développement de l'infrastructure physique et institutionnelle.

58. L'expérience que certains pays africains ont acquise dans l'élaboration de plans directeurs de développement industriel doit être synthétisée et complétée en vue de son application à d'autres pays africains. Il faut aussi étendre cette approche au niveau sous-régional, où l'on constate un besoin croissant d'élaboration de plans directeurs industriels sous-sectoriels à l'échelon régional et sous-régional. Dans toutes ces actions, il convient de prêter une attention particulière à l'importance accordée à présent à une plus grande participation du secteur privé.

59. Les mesures évoquées plus haut dépendront dans une large mesure de l'accès aux informations, données et statistiques industrielles nécessaires pour suivre le processus d'industrialisation aux niveaux national et sous-régional. Il convient également d'étendre les activités de recherche et d'étude industrielles pour y inclure les sous-secteurs moteurs prioritaires et les domaines d'appui correspondants et d'analyser en continu les effets des forces économiques extérieures sur le développement de ces sous-secteurs et domaines.

60. La formulation des stratégies et politiques industrielles exige donc des gouvernements qu'ils suivent en permanence l'évolution de la situation extérieure et intérieure et mettent en place un dispositif dynamique global grâce auquel la conception et la promotion de plans intéressants tel ou tel secteur, sous-secteur ou projet de micro-investissement industriels feraient partie intégrante d'un processus de développement continu. Le renforcement des moyens au niveau des institutions et le développement des compétences pourraient avoir un effet favorable à longue échéance en ce qu'il permettrait d'utiliser au maximum le peu de ressources disponibles, facilitant ainsi la réalisation des objectifs économiques nationaux.

61. En ce qui concerne l'infrastructure institutionnelle industrielle, qui fait lamentablement défaut dans la plupart des pays africains, il faut intensifier les efforts, en particulier à l'échelon national, pour renforcer les institutions industrielles et technologiques existantes ou en créer là où il n'y en a pas. Cette action doit jouer sur les divers domaines suivants : investissement dans l'infrastructure physique, développement intégré des petites industries, création de moyens nationaux de contrôle de la qualité et de normalisation, acquisition d'une technologie de la recherche industrielle, création d'une base de données technologiques, fourniture par l'Etat d'un certain nombre de services industriels d'importance capitale.

62. En cette matière, comme dans maints autres domaines prioritaires, on ne peut vraiment faire comprendre la nécessité de ces institutions qu'en expliquant le rôle de l'industrie elle-même par l'intermédiaire de journées d'études spécialisées, par la presse et les moyens audiovisuels d'information, ou encore en organisant une journée africaine de l'industrialisation.

#### Création d'industries motrices et d'agro-industries

63. Vu l'importance capitale de ces industries pour le développement économique du continent, il faudra que, dans le cadre des programmes et activités exécutés en Afrique, on continue d'insister sur le développement de

ces secteurs. Il faudra aussi affiner les méthodes actuelles en adoptant une approche intégrée par programmes qui tienne spécialement compte de certaines branches et sous-secteurs agro-industriels prioritaires.

64. De cette façon, il serait possible de déterminer systématiquement les apports industriels nécessaires à la solution de problèmes agricoles particuliers, et aussi de démontrer comment on peut utiliser une méthode intégrée pour élaborer un ensemble de programmes d'assistance technique cohérent pouvant contribuer à stimuler la croissance et à améliorer la productivité dans certains cas difficiles. En outre, lors de l'exécution de tels programmes, on pourrait planifier l'industrie et l'agriculture africaines de telle façon qu'elles se soutiennent mutuellement. Cette approche mènerait à des projets complexes d'assez grande envergure couvrant des productions agricoles déterminées. Le but ultime serait d'assurer la compatibilité de tous les apports industriels nécessaires à l'accroissement de la productivité agricole avec les plans, les cultures et les conditions d'exploitation agricole locales.

65. Cela étant, il faudrait que, dans le cadre des activités consacrées actuellement au développement agro-industriel, on s'occupe en particulier des priorités suivantes :

- a) Encourager une coopération sous-régionale et régionale dans la production d'intrants agrochimiques tels les engrais, les pesticides et les vaccins pour animaux;
- b) Améliorer et concevoir les matériels et machines agricoles les mieux adaptés aux besoins et les plus économiques, et encourager leur fabrication avec les moyens et les matières premières disponibles localement;
- c) Mettre en place une bonne infrastructure nationale pour la réparation et la maintenance de ces équipements et machines agricoles;
- d) Promouvoir la fabrication dans le pays de systèmes d'irrigation économique en donnant la priorité voulue à la réparation et à la maintenance des installations en service;
- e) Etudier la solution de certains problèmes d'entreposage, de transport et de manutention des produits agricoles pour éviter les grosses pertes après la récolte, et faire adopter des techniques améliorées pour le traitement, la conservation et l'entreposage des denrées alimentaires, y compris leur conditionnement;
- f) Assister la fabrication, la réparation et l'entretien des matériels du secteur de la pêche, notamment en aidant à étudier et en faisant adopter des modèles, des techniques de construction et des matériaux économiques pour la fabrication, la réparation et la maintenance des embarcations et en créant des installations de traitement, de conservation et d'entreposage du poisson;
- g) Promouvoir l'industrie alimentaire en Afrique, en veillant notamment à la rénovation et à l'utilisation rationnelle de la capacité industrielle existante, à l'amélioration du contrôle de la qualité et à l'optimisation de la rentabilité, notamment par une exploitation maximale des sous-produits et des déchets;
- h) Elaborer un programme dynamique pour la fabrication locale de pièces détachées pour les matériels en service dans les pays africains qui disposent de l'infrastructure et des installations de base nécessaires.

66. Le développement des industries motrices et des agro-industries est étroitement lié à l'établissement d'études sectorielles et de plans et programmes industriels directeurs ainsi qu'à la formation d'un noyau de techniciens dans les branches de l'industrie jugées prioritaires. Ainsi, le réajustement des politiques, stratégies et plans industriels, le renforcement de l'infrastructure institutionnelle, la mise en valeur des ressources humaines et des capacités technologiques et la mobilisation des ressources financières devraient être liés au développement des industries motrices.

#### Réhabilitation et maintenance industrielles

67. L'une des principales préoccupations dans le débat actuel sur le redressement économique de l'Afrique est la sous-utilisation des moyens de production, qui entraîne une situation particulièrement critique dans le secteur industriel, où les moyens de production sont souvent fort peu utilisés pendant de longues périodes. Le relèvement de la productivité et une meilleure exploitation de la capacité installée seraient parmi les moyens les plus économiques de relancer l'économie africaine à condition, bien entendu, que les moyens de production en question puissent être réhabilités.

68. Cette réhabilitation industrielle et le relèvement de la productivité en Afrique sont des tâches qu'il faudra mener systématiquement aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel, en fonction des priorités nationales, sous-régionales ou régionales. Cette approche consisterait : à identifier les usines qui ont besoin d'être réhabilitées, à en faire une évaluation soignée du point de vue économique, administratif, financier, commercial et juridique pour déterminer leur viabilité économique potentielle, à établir un programme et un calendrier des intrants nécessaires et à trouver le financement indispensable. D'une manière plus détaillée, l'action à entreprendre pourrait notamment porter sur les points suivants :

a) Diagnostic au niveau des usines et entreprises industrielles, y compris évaluation de la viabilité économique générale et des problèmes d'ordre administratif, financier, technique, juridique et commercial;

b) Réhabilitation effective des divers équipements et installations, y compris la réparation et l'entretien des machines, la solution des problèmes d'ordre technologique, l'amélioration de la gestion et des compétences techniques et la diversification des produits et des marchés;

c) Renforcement ou création de services nationaux de consultants industriels et de gestion, et mise en place de réseaux nationaux, sous-régionaux et régionaux de consultants spécialisés, en particulier dans les domaines du diagnostic industriel, de la solution des problèmes ponctuels et des services de vulgarisation, surtout pour les petites entreprises.

#### Mise en valeur des ressources humaines

69. Il s'agit là d'une des conditions essentielles du développement industriel. Cela est vrai, en ce qui concerne non seulement le développement et la réhabilitation des agro-industries, mais aussi l'élaboration des politiques et stratégies industrielles et la croissance du secteur de la petite industrie. En conséquence, la formation doit être la préoccupation principale tant des pays africains que des organisations internationales. Il faut donc s'occuper en toute priorité d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans et programmes de formation de main-d'oeuvre industrielle, en privilégiant les activités suivantes :

a) Détermination des besoins de main-d'oeuvre, y compris la définition, l'analyse et l'évaluation des besoins, programmes et moyens de formation; élaboration de politiques et de plans de formation de main-d'oeuvre industrielle, y compris les dispositions à prendre pour faire participer des spécialistes locaux à l'étude, à la planification, à la préparation, à la mise en oeuvre, à la surveillance des projets, etc.;

b) Elaboration de programmes d'ensemble bien coordonnés visant à accélérer la formation de la main-d'oeuvre industrielle, l'acquisition d'un potentiel technologique, la préparation de futurs chefs d'entreprise et la formation de moniteurs industriels;

c) Renforcement et/ou création d'établissements d'enseignement polyvalents, d'établissements spécialisés ou de centres d'excellence, afin de dispenser une formation dans certaines branches ou sous-secteurs industriels moteurs;

d) Institution d'une collaboration plus étroite, en matière d'enseignement, entre les universités et l'industrie;

e) Création de "sociétés d'enseignement" et organisation d'une production locale de manuels, moyens audiovisuels et trousseaux d'enseignement;

f) Adoption de programmes spéciaux de formation concernant la maintenance et la réhabilitation industrielles, l'intégration de la femme dans le développement industriel, et la promotion de la petite industrie, en particulier dans les régions rurales;

g) Mobilisation des ressources financières nécessaires à la formation industrielle;

h) Promotion de la coopération intra-africaine, de la coopération technique entre pays en développement et de la coopération internationale en matière de formation industrielle.

#### Acquisition et mise au point de la technologie

70. Il est évident qu'il faut doter les pays des moyens d'acquérir et de mettre au point la technologie et que l'impossibilité de procéder au choix et à l'évaluation des techniques industrielles présente des inconvénients. Les plans nationaux devraient donc prévoir la création des compétences, des moyens et du cadre institutionnel indispensables à l'acquisition et à la mise au point de la technologie. Il faudrait aussi assurer l'information nécessaire. L'action en faveur de l'acquisition et de la mise au point de la technologie devrait donc être intensifiée, une attention spéciale étant accordée aux tâches suivantes :

a) Formulation de politiques nationales en matière de technologie et harmonisation de ces politiques à l'échelon sous-régional;

b) Renforcement et/ou création d'établissements et de centres d'excellence nationaux, sous-régionaux et régionaux consacrés à la technologie, et offrant notamment des services technologiques et de vulgarisation et des services sur le terrain;

c) Développement d'une base de documentation technologique appropriée dans les pays africains, y compris la mise en place de bureaux d'information technologique aux niveaux national, sous-régional et régional et leur liaison avec des centres de documentation extérieurs à l'Afrique, par l'intermédiaire de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB);

d) Renforcement ou développement de la capacité de sélection, d'acquisition et d'adaptation de la technologie industrielle aux conditions économiques et sociales africaines; mise au point et commercialisation de techniques locales en vue de leur exploitation industrielle; évaluation technique, économique, commerciale et juridique des accords et contrats de transfert de technologie industrielle;

e) Formation aux niveaux national, sous-régional et régional pour l'acquisition, la mise au point, l'adaptation et le transfert de la technologie, y compris l'évaluation et la négociation de contrats en matière de technologie;

f) Promotion de la coopération en matière de technologie entre les pays d'Afrique et les pays avancés, ainsi qu'avec les autres pays en développement.

Exploitation des ressources énergétiques  
en vue du développement industriel

71. Etant donné les richesses de l'Afrique dans le domaine des énergies tant renouvelables que non renouvelables, tout devrait être fait pour renforcer la capacité technique et industrielle de la région d'exploiter ses ressources énergétiques. La répartition inégale des ressources à travers le continent rend indispensable une coopération intra-africaine dans ce secteur. En outre, l'augmentation de la demande d'énergie, qui va de pair avec le développement industriel, montre la nécessité de gérer efficacement et de préserver les ressources énergétiques. Il convient donc de renforcer les différentes activités en matière d'exploitation des énergies, en mettant notamment l'accent sur les secteurs et activités suivants :

a) Renforcement des institutions africaines du secteur de l'énergie, y compris par la fourniture de matériel de démonstration et de services de formation;

b) Promotion de la coopération intra-africaine dans le domaine de l'énergie, notamment par l'harmonisation des politiques et programmes énergétiques et des réseaux de distribution d'énergie aux échelons sous-régional et régional;

c) Construction de petites centrales hydroélectriques;

d) Intégration dans les programmes industriels des techniques relatives aux énergies nouvelles et renouvelables, notamment dans les zones rurales;

e) Développement des capacités locales en ce qui concerne la mise au point et l'acquisition de techniques énergétiques ainsi que la fabrication de pièces et d'appareils;

f) Lancement de programmes de gestion et d'économies d'énergie visant notamment l'éducation et la formation, et adoption de méthodes de contrôle et d'évaluation de la gestion de l'énergie;

g) Promotion de la fabrication de matériel pour la production d'énergie dans les pays en développement, notamment en donnant des conseils pour la création d'unités de fabrication, en favorisant les transferts de technologie nécessaires et en encourageant les contacts en vue d'opérations en association;

h) Mobilisation de ressources financières pour les projets énergétiques.

Développement et promotion des petites et moyennes industries  
et de l'esprit d'entreprise

72. L'importance des petites et moyennes industries a été traitée en profondeur dans les analyses sur le processus d'industrialisation. En effet, ce secteur revêt une importance particulière pour l'Afrique en raison du rôle clef qu'il joue dans le développement de l'esprit d'entreprise et parce qu'il est le point de départ d'opérations industrielles de plus grande envergure. Les petites et moyennes industries favorisent aussi l'intégration en amont et en aval, non seulement des différents sous-secteurs industriels entre eux mais aussi de l'industrie et des autres secteurs de l'économie, agriculture surtout. En outre, l'autofinancement qui est très répandu dans les petites entreprises peut jouer un grand rôle dans la mobilisation de l'épargne nationale. Ne serait-ce que pour ces raisons, les petites et moyennes industries méritent une attention particulière dans tous les programmes de développement.

73. Les problèmes des petites et moyennes industries sont à peu près les mêmes partout : difficultés de commercialisation, accès limité au crédit et coût élevé des matières premières et des pièces détachées. Les organismes qui pourraient dispenser des services de vulgarisation aux petites entreprises font souvent défaut dans les pays africains. Il faut aussi adopter des politiques appropriées et il reste là beaucoup à faire pour obtenir la bonne combinaison d'incitations financières et législatives au profit des petits entrepreneurs potentiels.

74. Pour favoriser la création et la promotion des petites et moyennes industries et de l'esprit d'entreprise, il conviendrait de s'attacher tout particulièrement à :

a) Adapter les politiques et incitations fiscales et financières et/ou en instaurer de nouvelles et mettre en place des institutions financières spécifiquement chargées de promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises et l'esprit d'entreprise;

b) Restructurer et réorienter les centres de développement fournissant une assistance directe aux petits industriels;

c) Encourager les chambres de commerce et associations commerciales à jouer un rôle actif dans la promotion de la petite industrie, ce qui suppose le développement de leurs capacités de donner des avis consultatifs dans le domaine industriel et la promotion des échanges de données d'expérience entre chambres de commerce des divers pays;

d) Promouvoir la coopération interentreprises dans le cadre Nord-Sud ou Sud-Sud;

e) Promouvoir le développement des compétences en matière de conseils dans le domaine industriel et l'échange d'informations avec les homologues d'autres pays;

f) Revaloriser les compétences techniques du personnel des centres de développement et des services de vulgarisation afin qu'ils aient la confiance des petites entreprises.

#### Mobilisation de ressources financières

75. La mobilisation de ressources pour le développement industriel est une activité capitale dans laquelle entrent en jeu non seulement les gouvernements intéressés mais aussi la communauté internationale. Une action concertée doit être prise pour stimuler le flux de financement aux projets du secteur industriel provenant à la fois de ressources locales et de ressources extérieures. Cela exigera le renforcement des mécanismes existants et l'adoption d'approches nouvelles. A cet égard, il faudra augmenter la part des fonds dégagés par le PNUD pour les pays et les régions et affecter au financement de projets industriels les éléments d'assistance technique des prêts et crédits consentis au secteur industriel par la Banque mondiale et d'autres institutions financières nationales, sous-régionales et internationales.

76. Une condition préalable à la mobilisation réussie de ressources financières est l'identification et la préparation de projets d'investissement industriel viables. A cet égard, il faut attacher davantage d'importance à la complémentarité des facteurs entrant dans l'identification des projets d'investissement, au soutien à la préparation des projets, aux études de préinvestissement et à la promotion ainsi qu'à la capacité d'aider les promoteurs privés à réaliser des montages financiers.

77. Les gouvernements africains devront mettre en place des politiques macro-économiques de soutien afin d'augmenter le financement local et d'améliorer l'aptitude de leurs institutions financières publiques et privées à obtenir des ressources financières internes et externes. Au niveau international, il faut resserrer la coordination entre les actions sectorielles des institutions spécialisées; il faut aussi harmoniser davantage les activités des organisations internationales avec celles des grandes institutions financières multilatérales, tant privées que publiques, qui s'occupent de financement industriel.

78. Il convient aussi de resserrer la coopération internationale pour l'organisation de forums sur l'investissement industriel et de réunions de solidarité qui, à ce jour, ont attiré un grand nombre de participants africains et non africains provenant des secteurs privé et public et d'institutions financières. En outre, les entreprises non africaines devraient également être encouragées à faire davantage d'investissements directs en Afrique et à conclure des accords de coentreprise mutuellement profitables avec les pays africains. A cet égard, ceux-ci devraient avoir davantage recours aux Services de promotion des investissements que l'ONUDI a créés dans un certain nombre de pays 1/.

---

1/ Allemagne, République fédérale d', Autriche, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Pologne, République de Corée et Suisse.

79. Ces actions pourraient être facilitées par des instruments tels que le mécanisme africain d'élaboration des projets en Afrique qui a été lancé récemment par le PNUD, la Société financière internationale (SFI) et la Banque africaine de développement (BAFD). Ce service a pour objectif général d'accélérer le développement d'entreprises productives financées par des entrepreneurs africains privés. Il aide les chefs d'entreprise africains à identifier et établir des projets d'investissement susceptibles d'intéresser des partenaires étrangers.

80. Un autre instrument de promotion est la Fondation internationale pour le développement industriel, société à but non lucratif créée aux Etats-Unis par l'ONUDI conformément aux dispositions de la réglementation fédérale. La Fondation a pour objectif essentiel de promouvoir et d'encourager le développement économique des pays en développement. Elle peut recevoir de personnes physiques et morales des dons à cet effet. La Fondation pourra également financer et réaliser des projets en coopération avec d'autres fondations du Canada et des Etats-Unis. Qui plus est, elle assurera une liaison essentielle entre l'ONUDI et les donateurs importants des Etats-Unis désireux de financer des projets dans les pays en développement. Dès le départ, la Fondation s'est attachée à obtenir les premiers dons destinés à des projets à exécuter en Afrique.

81. La mobilisation des ressources financières sera facilitée par l'adoption d'une "approche fondée sur les programmes" dans des secteurs prioritaires bien précis tels que la réhabilitation et la maintenance, la mise en valeur des ressources humaines ou la fabrication de machines et d'instruments agricoles; cela impliquera l'élaboration de programmes à moyen terme (cinq ans) à présenter à des donateurs en vue d'une aide non liée et à des institutions financières et des organismes tels que la Banque africaine de développement, les banques sous-régionales africaines de développement, les banques islamiques de développement, les organismes et fondations arabes de développement. Il faut en outre relancer les mécanismes de coopération interentreprises et l'intérêt des organisations non gouvernementales et les faire participer à la mise au point des thèmes des programmes susmentionnés.

#### Coopération et intégration industrielles intra-africaines

82. Il est urgent de traduire les décisions politiques sur la coopération industrielle régionale et sous-régionale en mesures concrètes grâce à la fourniture aux organisations sous-régionales des ressources financières et humaines nécessaires pour leur permettre de devenir de véritables agents de l'intégration industrielle sous-régionale. A cet égard, il convient de mettre particulièrement l'accent sur :

a) L'évaluation et l'ajustement périodiques des programmes sous-régionaux de promotion industrielle, notamment grâce à l'organisation de réunions de suivi, à l'établissement d'études sous-sectorielles ainsi que de plans-cadres et de programmes industriels, et à l'extension des consultations entre les Etats membres sur des projets précis;

b) La réalisation d'études de préinvestissement au moyen notamment de profils d'investissement de certains projets en vue de leur promotion parmi les investisseurs potentiels et les institutions de financement;

c) La détermination de domaines et de modalités spécifiques de coopération entre les pays ainsi qu'entre les producteurs et les institutions pertinentes;

d) La mise en place de comités de coordination sous-régionaux chargés d'examiner et de mettre à jour les programmes industriels sous-régionaux, de suivre leur exécution et de coordonner les activités des comités techniques sous-sectoriels;

e) Le renforcement des multinationales africaines de production et/ou la création de nouvelles multinationales dans les sous-secteurs industriels moteurs prioritaires;

f) Le renforcement des services pertinents des principales organisations sous-régionales, afin de suivre efficacement l'exécution du programme sous-régional.

Coopération économique et technique entre pays en développement  
(CEPD et CTPD)

83. Parmi les activités prioritaires réalisées dans le cadre de la CEPD et de la CTPD et qui devraient être renforcées, il faut citer l'organisation de réunions de solidarité et de tables rondes ministérielles consacrées au développement industriel, ainsi que le suivi voulu des projets retenus à ces réunions. Ces activités portent sur les points suivants :

a) Promotion de la coopération interentreprises dans plusieurs domaines : production, formation technique et industrielle, information, investissement et recherche-développement, etc.;

b) Création de multinationales de production;

c) Identification et promotion de projets communs d'investissement concernant les échanges de ressources naturelles, de produits finis, de techniques et de services, etc.;

d) Promotion de la complémentarité en ce qui concerne les services de consultants et d'ingénierie;

e) Renforcement des capacités industrielles et techniques par la mise en place d'institutions nationales et régionales; de programmes de formation collective en entreprise, de nouveaux centres et réseaux techniques et de formation, selon les besoins;

f) Création et renforcement de mécanismes visant à faciliter les échanges de données d'expérience et d'informations sur les progrès industriels et technologiques, et notamment utilisation de la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) et du Système d'échange de renseignements techniques (TIES);

g) Mise au point de principes directeurs, de modèles d'accords, de contrats types et de répertoires industriels en vue de favoriser la promotion de la coopération industrielle entre pays en développement;

h) Mise au point de programmes de coopération entre banques de développement et institutions financières régionales.

Promotion de l'industrialisation de l'Afrique

84. Quant à la promotion de l'industrie africaine, il faut rappeler que l'un des principaux objectifs de la première IDDA était de mieux faire comprendre aux pays africains et aux organisations africaines le rôle de l'industrie dans

le développement économique. Si un certain progrès a été accompli dans ce domaine, un obstacle majeur reste à surmonter : amener les dirigeants africains (organes politiques et gouvernementaux, monde des affaires, instituts d'enseignement ou autres groupes cibles) à appuyer l'industrie et à s'engager pour sa cause. L'IDDA est encore trop peu connue, que ce soit en Afrique ou à l'extérieur. Il serait donc particulièrement important d'intensifier les campagnes de promotion visant à faire participer certains secteurs et groupes cibles de la population africaine au processus d'industrialisation. La décision des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA de proclamer le 20 novembre Journée de l'industrialisation de l'Afrique devrait contribuer à faire mieux connaître le rôle de l'industrialisation en Afrique.

## V. CONCLUSION

85. En raison du rôle pivot que joue l'industrie dans le développement économique des pays africains, l'industrialisation figure au deuxième rang des priorités définies dans le Plan d'action de Lagos, le premier allant à l'autosuffisance en matière de production vivrière. On a souligné à maintes reprises la place critique qu'elle occupait dans l'ensemble des activités destinées à libérer l'Afrique du sous-développement et de la dépendance économique. En effet, c'est en grande partie dans la mesure où l'Afrique produira sur place les biens et services industriels dont l'importation représente actuellement le gros de sa dette extérieure et de ses dépenses en devises qu'elle sortira définitivement de la crise de la dette extérieure.

86. Si la priorité la plus élevée a été accordée à la production alimentaire et agricole dans les déclarations politiques diverses faites sur la situation économique de l'Afrique par les pays africains et la communauté internationale, un accent particulier a également été mis sur d'autres secteurs concourant à la production agricole et alimentaire, et notamment sur le secteur industriel. L'établissement de liens structurels entre les secteurs agricole et industriel est apparu comme l'un des domaines prioritaires de réflexion et d'action.

87. En proclamant l'IDDA, les gouvernements africains ont réaffirmé leur décision d'accorder une place centrale à l'industrialisation dans leurs plans de développement, afin d'accroître le rôle qu'elle joue dans la satisfaction des besoins élémentaires des populations, dans l'intégration de l'économie et la modernisation de la société et dans l'accroissement de la contribution de la région à la production industrielle mondiale. Ils sont en outre tout à fait conscients qu'elle confère certaines obligations à ceux qui l'on voulue et se sont donc engagés à prendre toutes les mesures nécessaires et à s'associer aux efforts requis pour en assurer le succès.

88. Comme il est dit plus haut, l'industrialisation de l'Afrique ne progresse pas de façon satisfaisante et les objectifs de l'IDDA ne sont pas encore pleinement atteints. Les dirigeants africains ont donc décidé de proclamer une deuxième IDDA. C'est essentiellement l'expérience des pays africains pendant les années 80 qui justifie cette initiative. En bref, pendant la décennie en cours, les pays africains n'ont pas vu de progrès significatifs dans l'instauration du nouvel ordre économique international préconisé par l'Assemblée générale des Nations Unies. En fait, c'est le *statu quo*, et l'oubli des promesses contenues dans les stratégies de développement mondial ne cesse d'aggraver la situation économique de l'Afrique.

89. La région continue à dépendre largement de l'exportation de produits primaires vendus à des prix unitaires toujours plus bas sur pratiquement les mêmes marchés. Elle dépend encore plus de ces mêmes marchés pour l'importation de facteurs de production à des prix toujours plus élevés. De nombreux pays africains ont adopté des programmes d'ajustement structurel mais ils n'ont obtenu en compensation que des avantages minimaux pour ce qui est des arrangements financiers, des aides, des prêts et des flux d'investissement étranger directs à des coûts supportables, tous apports essentiels aux pays pour leur croissance et leur développement. Il semble donc qu'il n'y ait pas de solution viable en vue qui permette de gérer avec succès la crise de plus en plus grave où la dette enfonce les pays africains, à moins que ceux-ci ne se lancent dans une industrialisation rapide qui finira par avoir raison du processus d'accumulation de la dette et par accélérer la croissance économique.

90. Outre les contraintes habituelles décrites ci-dessus, de nouveaux phénomènes sont apparus au cours des années 80, qui ont de graves conséquences pour l'Afrique. On assiste à d'importantes transformations dans les relations économiques et politiques mondiales, caractérisées actuellement par l'émergence de blocs et de "forteresses" économiques dont on s'attend qu'ils dictent l'orientation future de l'économie mondiale. L'intégration économique plus grande de l'Europe qui se prépare pour 1992 et le resserrement des relations économiques Ouest-Ouest et Est-Ouest sont de claires indications de cette tendance. Par effet de ruissellement, l'Afrique pourrait en tirer quelque bénéfice, mais les conséquences qu'elle comporte pour le continent, encore industriellement et économiquement sous-développé, seront très graves.

91. Ces observations ne permettent plus de douter de la validité des raisons pour lesquelles les dirigeants africains ont élaboré le Plan d'action de Lagos, l'Acte final de Lagos et l'IDDA, y ont adhéré et y adhèrent encore. Etant donné l'expérience des années 80 et les scénarios prévus pour l'économie mondiale à la fin de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle (2010), il est clair que chaque pays d'Afrique doit sans attendre mettre au point et exécuter pour la deuxième IDDA un programme rationnel qui contribuera au développement et à la croissance économique de la région. La proclamation de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique complétera les mesures qu'ils prendront pour promouvoir encore l'industrialisation du continent.

92. Les dirigeants africains s'engageant à nouveau à prendre des mesures décisives, avec l'appui de la communauté internationale, pour accélérer l'industrialisation de la région, on escompte qu'avec des programmes pour la deuxième IDDA bien formulés et bien exécutés et avec la Journée de l'industrialisation de l'Afrique des transformations structurelles orientent les économies nationales et régionales dans le sens de la stratégie déclarée du développement autonome et auto-entretenu. L'épargne intérieure augmenterait grâce à l'utilisation de facteurs de production locaux, les marchés intérieur et multinational s'élargiraient, les entrepreneurs locaux et étrangers n'hésiteraient pas à investir et il serait plus facile de gérer la dette sur le long terme. La nouvelle voie que l'industrialisation accélérée ouvrira au développement économique permettra aux pays africains de faire face, individuellement et collectivement, aux profondes transformations que l'économie mondiale connaîtra au siècle prochain et aboutira à l'élimination des crises dues à la dette et des crises économiques. Elle conduira aussi à un niveau supérieur de participation à la croissance et au développement économique mondiaux.

93. Il est donc nécessaire que l'ensemble de la communauté internationale réaffirme sa solidarité avec les pays africains dans leurs efforts de développement industriel, plus particulièrement dans l'exécution du programme de la Décennie. Cette solidarité doit s'exprimer autrement que par de simples déclarations. Il serait donc souhaitable que la communauté internationale non seulement arrête des mesures propres à renforcer sa coopération industrielle avec les pays africains, mais aussi aide les pays africains et les organisations intergouvernementales à poursuivre la mise au point et l'exécution de leurs programmes pour la Décennie. La présente analyse confirme pleinement que l'Afrique reste la région qui doit bénéficier en priorité d'une attention accrue en cette période critique de son développement.